

LOGIS ET FAMILLES A PARTICULES

Bien que modeste géographiquement et encore plus au niveau du bourg proprement dit, avec 5 ou 6 feux, Bonneville est riche d'une histoire prestigieuse, avec plusieurs logis, eux-mêmes habités par des familles célèbres par leur passé ou certains de leurs hommes. Voyez vous-mêmes, le « *château de Bonneville* », celui des « *Fontaines* », le « *logis de Logerie* », celui de « *la Brousse* » ou celui de « *la Folie* ».

Seule elle rassemble l'église paroissiale, dédiée à Saint-Clément, au milieu d'un minuscule bourg qui ne comptait que 15 habitants en 1914. *« C'est un petit édifice roman à campanile double, du 13^{ème} siècle dont les trois coupoles et le cul-de-four sont tombés depuis longtemps et remplacés par une charpente basse et un plafond en planches. La porte à trois voussures, d'ogive romane, est au sud ».*

Curés titulaires ou desservants	
(Cette énumération due à l'abbé Nanglard, s'arrête en 1793)	
(Par la suite la cure dépendait de Gourville)	
Pierre de la Gordellerie en 1449	Berthomé
Guillaume Pineau	Jean Delessars
Arnaud Mangon	Nicolas Coustaud
Guillaume Davignac	Arnaud de Serres
Pierre de Lasterie	Jean Crouzeilhe
Médard Penot	Mathieu Guyot
Pierre de Légglise	Jean Delanos
Elie du Mayne	Jolly
Pierre Halier	Jean Plantevigne
Laurent Philiponneau	Pierre Guitton
Charles de Barbezières	François Bachelier
Vincent Florenceau	Jean Fruchet
Jean Tizon	
Guillaume Cottin	

Remarquons qu'elle donne dans la nef latéralement et non sur le fronton. *« C'était une cure dépendant dès le 11^{ème} siècle de l'abbaye Saint-Cybard, qui y posséda même jadis un prieuré supprimé au 14^{ème} siècle ».*

A l'intérieur on remarque une jolie chaire en fer forgé du 17^{ème} siècle (photo page 2). Une lettre a été rédigée aux Beaux-Arts par M de Massougnes, comte des Fontaines vers la fin du 19^{ème} siècle ; en voici le contenu : *« J'ai l'honneur de présenter à la Société une photographie de la chaire de Bonneville, qui me paraît digne d'intérêt au double point de vue de la rareté et de la valeur artistique. Cette petite chaire, en effet est entièrement en fer forgé, et s'il est certain qu'elle constitue un objet unique dans le département de la Charente, il n'est pas prouvé qu'on puisse réunir pour toute la France beaucoup d'exemples analogues (il en existe une à Carnac) En outre elle est d'un dessin de Louis XVI assez pur et très élégant, d'une exécution très soignée et il est évident qu'on se trouve en présence du travail d'un grand atelier... Celui-ci (meuble=chaire) est incomplet de son escalier qui semble n'avoir jamais été livré sans doute parce que la révolution de 1789 était survenue avant. L'escalier actuel est moderne et insignifiant. La chaire est tendue d'andrinople (pièce de tissu teinté en rouge) ; une colombe argentée, figurant le Saint-Esprit plane sous le dais de l'abat-voix, et il y a assez peu de temps, une main bien inspirée a repeint la chaire en deux tons, noir et or, suivant les motifs, qui s'élèvent très harmonieusement sur le fond rouge de la tenture et doivent proba-*

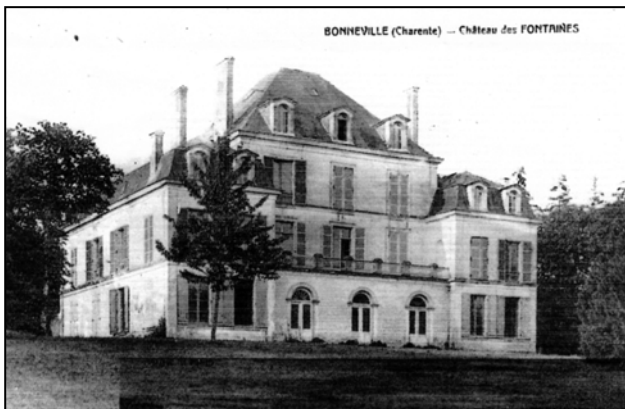


blement, à peu de chose près, être conformes à la décoration primitive. Je me rappelle en passant, que M Biais possède un dessin de la même chaire exécuté par Sadoux en 1870... ». Au niveau administratif, c'est plus compliqué ; « la paroisse de Bonneville faisait partie de la Baronnie de Gourville et relevait pour les finances de l'Élection de Niort et de la Généralité de La Rochelle ; pour la justice de la Sénéchaussée et Præsidential de Poitiers et pour le spirituel de l'Evêché d'Angoulême ».

Le cimetière s'est éloigné de l'église en regagnant le coteau ; un carré réservé à toutes les familles citées dans cet article attire l'attention. (voir photo page précédente)

Trois croix de mission trônent à des carrefours importants de la commune. (voir photos en page 3)

Le « *château des Fontaines* » : on doit le fief du même nom à Hercule de Massougnès, le premier à mettre en valeur cette terre qui restera dans la famille pendant quatre siècles ; une autre branche s'était retrouvée à Souvigné (numéro précédent). Des fouilles entreprises sur les lieux avaient permis la découverte d'artefacts romains ou gallo-romains. « *L'ancien château date de la fin du 16^{ème} siècle, c'était une chartreuse longue à tourelles en poivrières, qui fut remplacée vers 1850 par une grande habitation que l'on peut imaginer encore aujourd'hui. L'entrée dans le goût du Premier Empire et les communs ainsi que les bassins, avaient été aménagés par Jean-Auguste de Massougnès, comte des Fontaines, au début du 19^{ème} siècle* » (photos avant et maintenant).



Le « *château de Bonneville* » : ce logis important a appartenu aux Mesnard de la Mongerie (une imposte en ferronnerie porte les lettres LM). M Darnal, ancien maire de la commune et Conseiller Général de Rouillac avait épousé une descendante de cette famille bourgeoise. Aujourd'hui la propriétaire est Mme Paintaud des Allées.

Le « *logis de Logerie* » : cet important fief a connu comme propriétaires les de Barbezières, famille aux multiples branches auxquelles il est souvent fait allusion dans nos différents ouvrages. Après un siècle de dépeçage de ce territoire, il sera à nouveau réuni en 1616, passant aux mains de François du Boulet, écuyer seigneur de Logerie. Une de ses filles épousa un de Massougnès alors que le fils cadet conserva le logis et se maria à Louise de Charppes. Il fut acquis au milieu du 18^{ème} par Pierre-Jacques Salomon alors qu'il était divisé par suite des successions, ce dernier le cédant à son tour aux de Massougnès des Fontaines. Marie-Anne de Massougnès qui en était devenue l'unique propriétaire, épousa Bernard Desmier d'Olbreuse. Devenue veuve, son neveu, Jean-Baptiste Auguste de Massougnès prend possession du fief pour finalement le vendre à M Briand vers 1830.

Aujourd'hui il a changé d'apparence et ses propriétaires, Mme Bordier et son fils exposent depuis plusieurs dizaines d'années des objets d'art et d'artisanat pour le plaisir de nombreux visiteurs. On y remarque une magnifique salle voûtée héritée de l'ancien logis tout comme quelques éléments de construction.

Le « *logis de la Brousse* », longtemps propriété des Livenne, seigneurs de Verdille dont on a longuement parlé dans des numéros précédents passe probablement aux mains des Massougnés au 17^{ème} siècle. Aujourd'hui on remarque une entrée encadrée de deux piliers portant des aigles napoléoniennes en fonte, donnant sur un domaine joliment entretenu, siège d'une exploitation trufficole.

Le « *logis de la Folie* » : dans ce coin magnifiquement arboré, avec une fontaine et un lavoir public fraîchement restaurés, deux porches donnent accès à une exploitation agricole qui a subi de nombreuses transformations architecturales par rapport auxcriptifs qui avaient pu en être faits.

Avec l'aide des documents de **M GUILLARIT**

Sources
 Bulletin SAHC 1918
 « *Martin-Buchey* »
 « *Abbé Nanglard* »



Dans le parc du

Château des Fontaines

